

Compte-rendu Conseil de quartier du Plateau

19 octobre 2023

Présents : S Danton, JP De Biasi, C Dohr, R Hardouin, J Leclerc, C et H Urbain, C Bernardo, S dosé, C Guenser

Excusée : S Ninisse

++++++

M le Maire rappelle les actions et la volonté de l'équipe municipale de rendre notre ville attractive et dynamique. Les lieux d'échanges sur différents points de rencontres sont nombreux, la proximité est essentielle pour favoriser l'information et l'écoute.

Tout au long de l'année, la démarche participative s'inscrit dans les rencontres telles que les assemblées de quartiers, les petits déjeuners citoyens, les actions des conseils des Sages et de quartiers, la démarche ville amie des aînés... Les diverses actions sont également multiples au niveau associatif, culturel, touristique...

M le Maire informe que 2 grands enjeux et objectifs politiques nous occupent : les transitions climatique et démographique. L'incidence de ces enjeux a notamment des répercussions financières : les bâtiments à adapter, le coût des matériaux, l'envol des coûts d'assurances, les factures énergétiques... Nous sommes donc dans un contexte financier contraint, il faut savoir que l'Etat compense la suppression de la taxe d'habitation à hauteur de la base à la date de cette suppression et ne la revalorise pas. De plus, le citoyen n'a plus de lien de contribution avec sa commune hormis les propriétaires qui s'acquittent de la taxe foncière. Celle-ci est composée d'un taux communal et d'une base de l'Etat. Seule la base de l'Etat a été relevée à 7 % ; le taux communal reste inchangé mais on ne peut pas promettre qu'il n'augmente pas sur les prochaines années car nous ne voulons pas supprimer les services à la population.

S'agissant du vieillissement de la population, nous initions la démarche Ville Amie des Aînés, partant d'un diagnostic territorial pour écrire un plan d'actions. Des ateliers participatifs sont proposés les 21/10 et 25/11. A noter que pour conserver un nombre d'habitant constant, il faut construire 200 logements par an sur le Bassin.

++++++

1. Présentation par Sébastien Dosé des aménagements et projets en cours

- **Adaptation des écoles aux changements climatiques** : rénovation énergétique et réhabilitation thermique et acoustique de l'école primaire de la Provence. C'est un projet de 2M € subventionné à 60 % avec une économie d'énergie à 70%. Confort visuel et économies d'électricité, les lampes sont remplacées par des leds. Également des aménagements « verts », plus de végétations dans les groupes scolaires.
- **Fermeture Château Corbin de novembre à mi-avril**, mise en place de la médiathèque hors les murs du 07/11 au 15/04/24 successivement sur le Plateau et ensuite sur le Rond Chêne.
- **Pôle d'échange multimodal (PEM)** : aménagement de la rue de Gare tant au niveau des mobilités (arrêts de bus, mobilité douce piétons/vélos) réhabilitation des réseaux eux/assainissement, réseau sec, intégration des eaux pluviales dans des noues, verdissement... Cet aménagement est porté par la communauté de communes du bassin de Pompey.
- **ST Gobain** : rappel sur la destination de cet espace en centre urbain (habitations, équipements administratifs, services). St Gobain a effectué la dépollution industrielle, il faut donc redépolluer en fonction du schéma d'aménagement et ensuite procéder à la détermination du prix du foncier.
- **Lerebourg** : paysagement fin année 23/début 24, aire de retournement et parking.
- **Mobilité** : information sur l'abandon de la liaison routière Liverdun/Frouard, ce projet de 35 M € datant de plusieurs décennies n'est plus en adéquation avec la situation actuelle, l'accent est mis sur la mobilité douce et la qualité environnementale. Le nouveau projet porte sur une piste cyclable Liverdun/Frouard soutenue par le conseil départemental et la communauté de communes du bassin de Pompey et inscription sur le schéma directeur de la piste cyclable Maladrerie/Saizerais. Information sur la création d'une passerelle piétonne et cyclable accolée au Pont Moselle et les travaux de sécurisation du pont.

2. les initiatives du conseil de quartier

- **Le 15/05/23** « Le Plateau en fête » balade, repas et animations

- **Prévision 2024 : le 02/02** soirée jeux de société et Rando brunch **le 29/09** : Le but recherché est un parcours accessible à tous et à prix modique alliant tous les conseils de quartiers et les commerçants locaux

3. Questions et informations diverses

- Virage rue de Quimper/Chemin des Récompenses : alerte sur le manque de visibilité et d'éclairage public
- Suivant l'arrêté municipal, les chiens doivent être tenus en laisse.
- **Dates à retenir :**

Prochaines assemblées de quartiers :

Plateau : Salle Bianchi 22/11 20h

Rond Chêne ; Espace Mozart 23/11 20h

Village et Route de Pompey : Mairie 30/11 20h

Vœux à la population :

Dimanche 14 janvier 11h, Salle Bianchi